Burundi : prison pour des jeunes s'étant opposé à une expulsion

@rib News, 05/06/2013 â€“ Source AFPVingt-trois jeunes Burundais ont Ã©tÃ© condamnÃ©s Ã des peines allant de deux Ã tr ans de prison ferme pour s'Ãªtre opposÃ©s par la force fin mai Ã Bujumbura Ã l'expulsion d'une famille tutsi d'une maison devant Ãªtre rendue aux hÃ©ritiers d'un Hutu Â«Â spoliÃ©Â Â» durant les massacres de 1972, a annoncÃ© mercredi le Procure de Bujumbura.Â«Â Le Tribunal de grande instance de Bujumbura a jugÃ© hier dans une procÃ©dure de flagrance, 24 jeunes arrÃªtÃ©s; 19 ont Ã©tÃ© condamnÃ©s Ã 3 ans de prison ferme, quatre autres Ã 3 ans avec un sursis d'une annÃ©e et le dern qui a des problÃ¨mes mentaux, a Ã©tÃ© jugÃ© incapableÂ Â», a annoncÃ© le Procureur Arcade Nimubona.
Les prÃ©venus ont Ã©tÃ© condamnÃ©s pour Â«Â rÃ©bellion, coups et blessures volontaires et outrage Ã l'autoritÃ© publiqueÂ poursuivi.Une vingtaine de civils et quatre policiers burundais avaient Ã©tÃ© blessÃ©s le 28 mai dans le quartier Tutsi de Ngagara, dans le Nord de Bujumbura, lors d'affrontements entre une centaine de policiers et un millier de jeunes qui tentaient de s'opposer Ã l'expulsion d'une famille du quartier.La mesure avait Ã©tÃ© dÃ©cidÃ©e par la Commission nationale Terres et autres Biens (CNTB) - chargÃ©e de rÃ©gler les conflits fonciers issus de diffÃ©rentes crises qu'a traversÃ©es le Burundi - afin de restituer aux ayant-droits d'un Hutu tuÃ© lors des massacres de 1972 la maison oÃ¹ vivait cette famille Tutsi, qui affirmait l'avoir acquise lÃ©galement.En 1972, aprÃ¨s plusieurs annÃ©es de tensions ethniques parfois meurtriÃ¨res, une insurrection hutu avait Ã©clatÃ© au Burundi contre le pouvoir alors aux mains de la minoritÃ© tutsi (14% de la population actuelle), marquÃ©e par des tueries de Tutsi.La rÃ©pression de cette insurrection s'Ã©tait rapidement muÃ©e en massacres systÃ©matiques des membres de l'Ã©lite hutu instruite, faisant, selon les estimations, entre 100.000 et 300.000 morts et poussant des centaines de milliers de Hutus Ã l'exil.Certains ne sont rentrÃ©s que rÃ©cemment au Burundi, thÃ©Ã¢tre de nouveaux massacres notamment en 1988 puis de dix ans de guerre civile entre 1993 et 2003.De nombreux Tutsis accusent dÃ©sormais la CNTB de favoriser systÃ©matiquement Â«Â les rapatriÃ©s hutu, sans tenir compte des acquÃ©reurs d bonne foiÂ Â».Selon Pacifique Nininahazwe, l'un des principaux leaders de la SociÃ©tÃ© civile burundaise, cette dÃ©cision de la Justice burundaise va Â«Â creuser un peu plus le fossÃ© ethnique qui commence Ã se manifester entre Hutu et Tutsi Ã cause des dÃ©cisions de la CNTB qui favorisent un groupe au dÃ©triment de l'autreÂ Â».